



Contacts :

CRA, Marion Valenti, 06 27 61 35 06

PnrC, Antoine Albertini, 06 14 36 63 14

Corte, le 19 avril 2024

**Objet : Campagne d'héliportage au bénéfice des bergers transhumant en estive**

Madame, Monsieur,

**Le Parc Naturel Régional de Corse en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture** organise la mission annuelle d'héliportage à l'attention des bergers transhumants.

Ces journées auront lieu entre le 05 juin au 20 juin 2024 sous réserve d'une météo favorable. A ce titre, nous sollicitons de votre part une demande écrite d'ici au 15 mai 2024, à l'aide du coupon réponse ci-joint.

Seuls les éleveurs ovin-caprin sont éligibles au dispositif.

Nous vous remercions de nous retourner cette demande par retour de mail à [marion.valenti@corse.chambagri.fr](mailto:marion.valenti@corse.chambagri.fr) (réponse dûment complétée) ou par voie postale à l'adresse suivante :

**PNRC, Service des moyens généraux,**

**Maison des services publics, 34 cours Paoli Bât A, 20250 CORTE**

Cette année, le Parc assurera la mise en place et la mise à disposition de l'équipe régie. **L'intégralité des rotations seront à votre charge** et devront être réglées à la société d'hélicoptère sur place à la fin de l'héliportage. A titre informatif, le montant de la rotation est évalué à **31 € HT**.

Pour des questions de sécurité, tout le matériel héliporté devra être impérativement placé dans **des big-bag neufs** (hormis le matériel hors gabarit, tôles, planches, poutres qui devra être placé sur des palettes) et ne devra pas, pour des raisons techniques dépasser les 800 kg par charge.

La responsabilité du pilote d'hélicoptère étant engagée, aucune charge supérieure à ce poids ne sera prise en compte.

Par ailleurs, **seuls les agents du Parc seront habilités à monter dans l'hélicoptère.**

Dans l'attente de votre confirmation de participation au dispositif, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président

Jacques COSTA

LE PRÉSIDENT  
Jacques COSTA

Le Président

Stéphane PAQUET